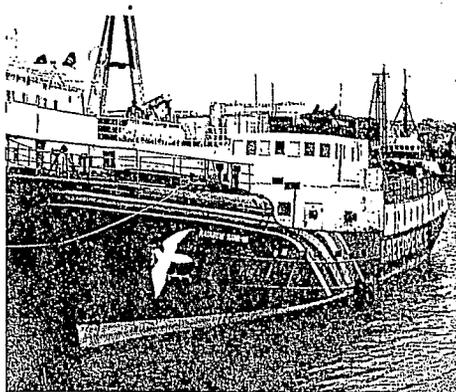


restaurées en partie, entraînant des jalousies, mais aussi la reconnaissance des populations concernées, comme ce fut surtout le cas aux Tuamotu. De même, le Fonds d'Entraide aux Iles (F.E.I.) mis en place avant les élections de 1986, pour des actions très ponctuelles, a-t-il indéniablement contribué à la victoire de la majorité face à une opposition il est vrai très désunie.

Faut-il ajouter que tout en contribuant à la surchauffe de l'économie, cette injection massive de crédits a lancé ou relancé le débat sur "l'assistanat" des Polynésiens par la Métropole, qui est devenu un thème dominant de la politique locale en 1986.



En bas, à gauche : La politique des médiations. Confronté à des problèmes sociaux sur le port qu'il ne peut pas résoudre, le pouvoir, après avoir fait appel aux Églises, demande à un juge de diriger une commission d'étude.

Le Rainbow Warrior en baie d'Auckland. L'existence du C.E.P. ne saurait être contestée. Les écologistes de Greenpeace en ont fait l'amère expérience le 10 juillet 1985.

Ci-dessous : Le soutien qu'a accordé G. Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, au R.P.C.R. a été plus apprécié que ne l'est son action de secrétaire d'État. Le dossier de la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui entre les mains du ministre des D.O.M.-T.O.M.

L'affaire du *Rainbow Warrior*, qui contribue à faire de l'année 1985 "une mauvaise année pour la France" dans la région, va conduire les responsables gouvernementaux (socialistes puis R.P.R.) relayés en Polynésie par le pouvoir local (du Tahoera'a) à développer un nouveau discours et une nouvelle politique dans le Pacifique Sud. Une politique dont la mise en œuvre confiée à Gaston Flosse ne vise pas seulement à justifier l'existence du C.E.P. à Moruroa et à "prouver" l'innocuité des essais, une politique qui vise aussi et surtout à montrer que la France qui est présente dans le Pacifique pour des raisons stratégiques, économiques, sociales et culturelles, peut contribuer par le fait même à la paix et au développement de la région. Cette politique n'a pas (pas encore ?) désarmé l'hostilité de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des territoires mélanésiens à l'égard de la France dont les explications et les initiatives paraissent mieux accueillies aux Cook ou aux Tonga. Elle est en revanche appréciée par les États-Unis qui ont refusé de signer en février 1987 à Rarotonga le traité de dénucléarisation du Pacifique Sud.

L'élection d'une majorité R.P.R. en France, le 16 mars 1986, qui coïncide avec la "vague orange" qui submerge la Polynésie française pendant la même période, est un facteur explicatif du cumul des pouvoirs du président Gaston Flosse, qui n'est plus enfermé dans aucune limite politique. Dès 1985, la mise en place des institutions d'autonomie interne liées au statut de septembre 1984, obtenu pourtant sous le ministère socialiste de Georges Lemoine, s'était faite en faveur des dirigeants au pouvoir à Tahiti, ce qui est très compréhensible puisqu'ils étaient les premiers à disposer des pouvoirs très larges accordés dans ce statut.

La venue à la tête du gouvernement de Jacques Chirac, qui augmente les crédits de l'outre-mer malgré l'austérité économique en France, a des conséquences bénéfiques sur la croissance du Territoire, mais des conséquences politiques négatives par l'image que se font les Polynésiens de l'usage qui en est fait.

La crise en Nouvelle-Calédonie a eu enfin un certain nombre de répercussions sur l'évolution politique de la Polynésie. Elle actualise le débat sur l'indépendance des pays du Pacifique Sud, renforce les positions des partisans de la présence française dans leurs convictions, tandis qu'elle permet au leader du Front de Libération de la Polynésie, Oscar Temaru, de se présenter comme l'égal polynésien de Jean-Marie Tjibaou aux yeux de l'opinion publique internationale et du Comité de décolonisation des Nations Unies par exemple. Elle entraîne également un afflux de capitaux calédoniens à Tahiti et un retour au *fenua* de plusieurs centaines de familles polynésiennes installées à Nouméa. Quant à l'immigration des Calédoniens blancs, elle inquiète la population et les partis politiques (toutes idéologies confondues) tahitiens, au moment où il devient de bon ton de réaffirmer les valeurs *ma'ohi*, et de proclamer sans cesse la grandeur de l'authenticité polynésienne.

Politique nucléaire et présence française

"L'indépendance nationale est d'abord militaire. Sans l'atome, une puissance même importante reste un nain diplomatique. Pour la France, développer l'atome c'était d'abord l'indispensable nécessité (sic) de pouvoir disposer d'un périmètre d'essai" (Jean-Claude Roux). Après Reganne (Sahara) ce fut donc Moruroa. L'existence du C.E.P. ne saurait donc être contestée. Les écologistes de Greenpeace, après le sabotage du *Rainbow Warrior*, ont de fait contraint la France sinon à changer de politique, du moins à changer les moyens de sa politique. Pour tenter de sauver l'essentiel.

Le Pacifique Sud redécouvert

De la raison d'État au terrorisme d'État, il n'y a qu'un pas qui a été allègrement franchi, si l'on peut dire, par les "plongeurs" des services secrets français qui ont coulé le *Rainbow Warrior* dans le port d'Auckland le 10 juillet 1985. Une "bavure" (il y a eu mort d'homme), exécutée à la demande de la Direction du Centre d'Essais nucléaires (la Dircen) avec l'aval des plus hautes instances de l'État, si l'on en croit Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, qui ne pouvait contribuer à redorer le blason de la France dans le Pacifique Sud, un blason pourtant déjà bien terni par vingt ans d'expériences nucléaires à Moruroa.

Dans une conjoncture aussi désastreuse, le pouvoir socialiste, qui venait de renier ses "idéaux", ne pouvait se contenter, dans la tradition gaullienne, d'invoquer (*voir supra*) les grands principes qui fondent la présence nucléaire de la France en Polynésie. Aussi, tout en multipliant les gestes destinés à réaffirmer spectaculairement la pérennité de ces principes et l'innocuité des essais (voyages éclairs de F. Mitterrand et de Laurent Fabius en septembre et octobre) a-t-il été conduit à définir une nouvelle politique et à mettre en place dès septembre un Comité de Coordination du Pacifique Sud, qui prendra en décembre une forme institutionnelle en devenant le Conseil du Pacifique Sud.

Une structure dont la mission est de "coordonner la (dite) politique dans cette zone et d'assurer le dialogue avec les autres États de la région". Une action qui, si l'on se réfère aux propos de l'ancien haut-commissaire Bernard Gérard (*La Dépêche* du 24 décembre 1985), s'inscrit dans la continuité tout en innovant. Continuité quand d'entrée le "caractère indiscutable et non négociable... de la présence française... en matière stratégique et nucléaire" est réaffirmé ; innovation quand la nécessité d'une "ouverture marquée... vers les autres États de la région" est affirmée, une "ouverture qui passe par "la valorisation des aspects non militaires" de ladite présence et par "la défense et la progression de la francophonie dans l'acceptation la plus large du terme".

R. Debray, "conseiller" de F. Mitterrand, est nommé Secrétaire général du Conseil, mais avec le retour de la droite au pouvoir en



mars 1986, il n'aura guère le temps d'y exercer ses talents de communicateur et de coordinateur. Gaston Flosse, dans le cadre d'une structure gouvernementale créée à cet effet, le Secrétariat d'État au Pacifique Sud, prendra le relais. Sans changer grand chose quant au fond à la politique définie par les socialistes, mais en déployant dans toute la région une activité inlassable, protéiforme et spectaculaire, où il sait user de tout son savoir-faire qui est grand. Quand il invite les chefs d'État de la région à faire le voyage de Moruroa pour constater de visu que les expériences nucléaires sont sans danger, il compte les rassurer ; quand il agite le spectre de la pénétration soviéto-lybienne dans le Pacifique Sud, il s'emploie auprès de ses interlocuteurs à justifier la présence nucléaire, stratégique et politique de la France dans les T.O.M. du Pacifique ; quand il distribue des aides matérielles aux victimes des cyclones et propose

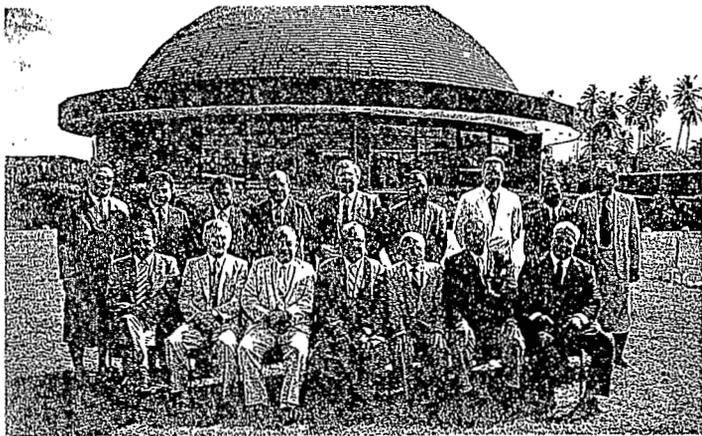
aux États de coopérer à leur développement en intervenant financièrement, économiquement, scientifiquement, culturellement, il tente de séduire. Un savoir-faire qui lui a permis de remporter quelques succès ponctuels bien connus des lecteurs de *La Dépêche*. Mais en rassurant le roi des Tonga et le Premier Ministre des Cook, en distribuant des *fare* A.T.R. et en concluant ici et là quelques accords de coopération. Gaston Flosse et le gouvernement français sont-ils en train de faire adhérer les États et les opinions de la région à ce qui constitue l'enjeu essentiel de l'action menée : le maintien de la présence nucléaire et politique de la France dans le Pacifique Sud ?

Une telle question ne vaut que si le caractère déterminant d'un tel enjeu est clairement établi. Ce que nous ferons en soumettant à l'épreuve des faits l'argumentation qui fonde et justifie globalement la politique française

dans le Pacifique. Un dossier que malheureusement nous nous contenterons d'effleurer,

Une argumentation idéologique

Le général de Gaulle ne "barguignait" pas avec la grandeur de la France : féru d'histoire et de géographie, il avait aussi quelque compétence en géopolitique et en géostratégie. Aussi est-il étonnant qu'il n'ait pas songé, tout comme Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, à valoriser les "aspects non militaires de la présence française" dans le Pacifique Sud. Il a fallu attendre la malheureuse affaire du *Rainbow Warrior* pour que le pouvoir central trouve de l'intérêt aux spéculations de certains experts proches de la Défense nationale - nous nous référons ici notamment aux travaux de l'Institut du Pacifique qui a publié en 1983 un livre : "Pacifique, nouveau centre du monde" - qui



i. Flosse a jugé "modéré" le communiqué publié par les chefs d'États et de territoires constituant le Forum du Pacifique Sud qui s'est réuni à Papeete en juin 1986. Lui-même n'en a pas moins "complètement jeté" le référendum prévu à Nouméa.

L'importance stratégique du Pacifique Sud. Comme l'a souligné Yves Lacoste (*Hérodote*, n° 32, 1984), les sous-marins nucléaires soviétiques, pour échapper aux bases d'écoute américaines, peuvent avoir intérêt à emprunter la route du Pacifique

central ou mieux celle du Pacifique oriental. Dans ces deux cas, l'intérêt stratégique du Pacifique Centre-Sud n'en demeure pas moins limité puisqu'il constitue un lieu de passage et non une zone opérationnelle. La France n'aurait d'ailleurs sans doute pas les

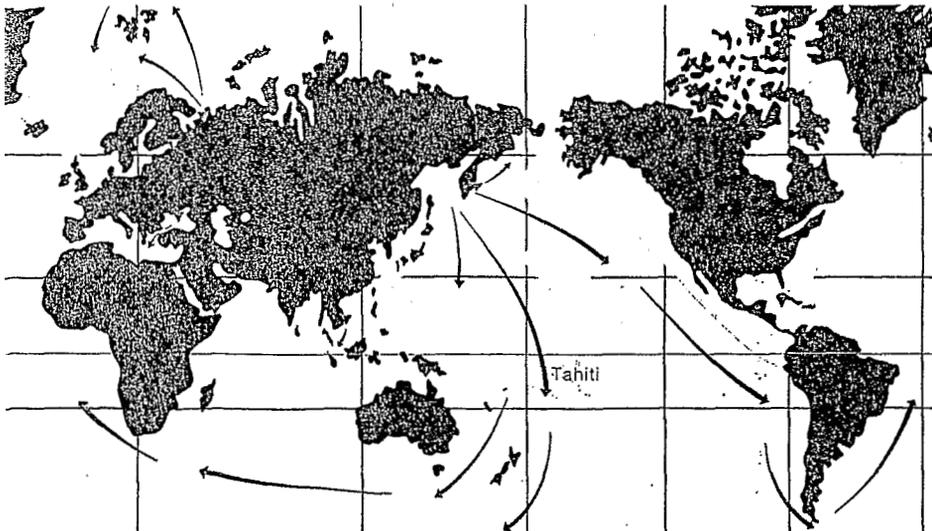
moyens d'installer et de faire fonctionner seule une base d'écoute installée aux Gambier ou à Rapa.

Cette carte montre que le Pacifique oriental où se trouvent la Polynésie française et sa zone économique exclusive est particulièrement pauvre en nodules.

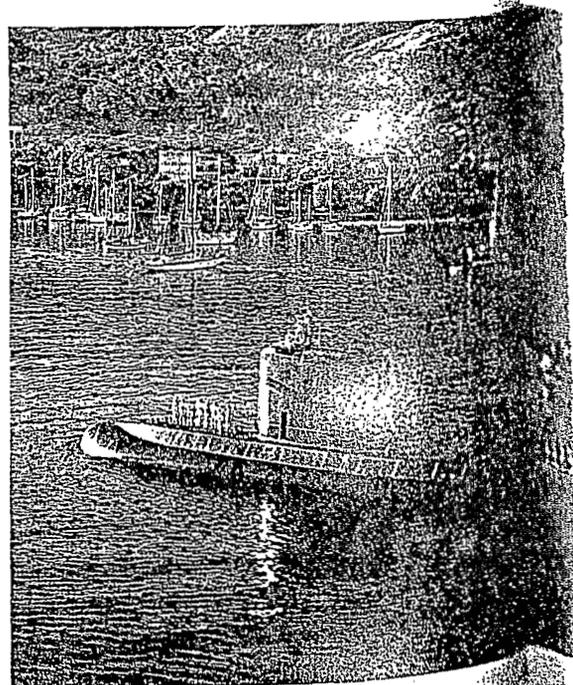
Cette carte des routes commerciales montre que le Pacifique Centre-Sud occupe une position tout à fait marginale. Pour s'en tenir à l'exemple hawaïen et aux



flèches rouges : itinéraires éventuels des sous-marins soviétiques pour atteindre l'Atlantique.
zones jaunes : principales aires de contrôle des sous-marins soviétiques par les Américains.
points rouges : bases soviétiques.



Ci-contre : Un sous-marin nucléaire français en rade de Papeete. Pour le prestige.



proclament doctement que le destin de la France, "puissance moyenne à l'échelle mondiale", va se jouer dans le Grand Océan. Certes, assurent-ils, "la crédibilité de l'armement nucléaire" (de la France) se joue à Moruroa mais, "bien au-delà de ces raisons spécifiques, (il convient de) souligner l'existence de marchés considérables... les perspectives d'exploitations de fonds océaniques particulièrement vastes... en bref, le bassin du Pacifique c'est 50% de l'Humanité et 45% du P.N.B. mondial". Et bien entendu, soulignent d'autres experts, un lieu de confrontation majeure entre les Super-Grands qui sont, si l'on peut dire, "au contact". Autant de facteurs qui doivent inciter la France, présente dans le Pacifique Sud grâce à ses T.O.M., "à concevoir une politique active de relations extérieures dans cette région du monde". Une perspective exaltante pour Tahiti qui se trouve au centre du Pacifique qui est lui-même

le "centre du monde". Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que ce concept, importé de Californie par nos experts en idéologie, soit un peu moins flou et un peu moins totalisant.

Une remarque d'ordre sémantique d'abord : nous ne connaissons pas de centre plus étendu que sa périphérie. A moins bien entendu que cette périphérie ne fasse partie du centre, ce qui est le cas puisque nos experts (voir supra), comme l'a souligné fort justement le géographe Y. Lacoste, "imputent à une aire pacifique la totalité des effectifs de population et de valeur de P.N.B. de nombreux États qui ont une côte sur cet océan, sans tenir compte du fait que la plus grande partie des habitants et de l'activité économique de l'U.R.S.S. et des États-Unis se trouve en fait à des milliers de kilomètres de ses côtes".

Un concept flou, mais aussi un concept totalisant. Il n'y a pas un, mais plusieurs Pacifique selon que l'on se réfère à des critères ethnographiques, économiques (voir les cartes). Le général Charton a fait remarquer fort justement dans *La Dépêche* du 25 juillet 1985 que "l'enjeu stratégique militaire" procède de l'enjeu économique et qu'il "suffit de regarder une carte pour s'apercevoir que le Pacifique Sud est à l'écart des deux axes commerciaux majeurs qui sont par suite les deux grands axes stratégiques". Faut-il enfin préciser, s'agissant de l'atout "majeur" représenté par la Zone économique exclusive des 200 milles, que la Polynésie française baigne dans un océan qui, selon F. Rougerie et B. Wauthy, est un "désert océanique", que ses fonds sont particulièrement pauvres en nodules (sauf en cobalt) qui de toutes façons ne seront pas exploitables économiquement avant plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'années...

Le Pacifique Sud et la Polynésie française ne constituent donc pas pour la France, "puissance moyenne à l'échelle mondiale" un enjeu vital. Sauf en matière nucléaire bien entendu, comme le souligne le général Charton qui ajoute, négligeant un peu rapidement selon nous le problème caldoche, que c'est du seul point de vue de "l'existence (du C.E.P.) que la Calédonie prend une importance particulière, car toute déstabilisation de la société calédonienne entraîne un processus déstabilisateur pour la Polynésie".

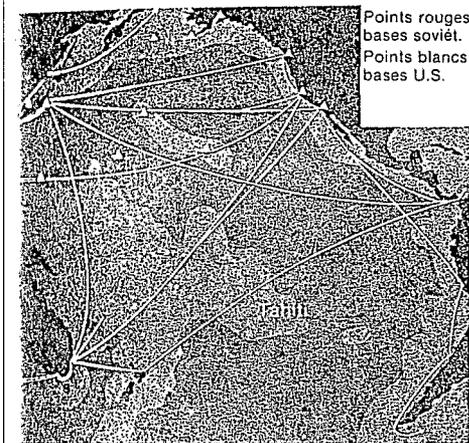
Une politique aléatoire

L'argumentation dont nous venons de faire la critique dans la mesure où elle repose sur une véritable manipulation de la réalité, a essentiellement pour objet, avec le concours de certains médias nationaux et locaux qui en accentuent le simplisme déformateur, de sensibiliser l'opinion française à une politique dont l'enjeu fondamental demeure depuis vingt ans la poursuite des activités du C.E.P. et par le fait même le maintien de la souveraineté de la France dans les T.O.M. du Pacifique. Il va sans dire que ce type d'argumentation nationaliste "à usage interne" a peu de chances d'emporter l'adhésion d'États (et d'opinions) qui, au nom de leurs intérêts et de leurs aspirations et en vertu de certains

préjugés, contestent la présence nucléaire et "coloniale" de la France. D'où le recours de la part du pouvoir central et de son commis voyageur Gaston Flosse à un discours et à une pratique idéologiques "à usage externe" - rassurer, expliquer, séduire (voir supra), cette dernière opération visant à conforter l'efficacité des deux premières -, où il s'agit de masquer les aspects les plus nationalistes de la politique de la France tout en mettant en évidence - en termes d'utilité - le caractère positif de sa présence. En usant de tels moyens, le pouvoir central peut-il parvenir à ses fins ? La question doit être examinée sous deux angles différents.

Les micro-États du Pacifique sont sans doute prêts à conclure avec la France un certain nombre d'accords de coopération, dans la mesure où celle-ci, en fonction de ses moyens, est prête à intervenir : d'abord parce qu'ils ont besoin de cette coopération, ensuite parce que leur très relative indépendance passe par la diversification des aides. Sont-ils pour autant prêts à s'accommoder de la présence nucléaire et politique de la France dans le Pacifique Sud ? Tupou IV, roi des Tonga, et Pupuke Robati, Premier Ministre des Cook, qui semblent être particulièrement sensibles à la manne distribuée par G. Flosse, se sont dit très "rassurés" - la politique très relative de transparence suivie par les autorités politico-militaires aurait donc porté ses fruits - après leur visite de Moruroa. Vont-ils pour autant dénoncer le traité de dénucléarisation du Pacifique Sud dont les dispositions visent "directement la base de Moruroa", comme l'a noté l'historien Jean Chesneaux ? Vont-ils par le fait même se désolidariser des autres États du Forum au sein duquel l'Australie et la Nouvelle-Zélande occupent une position dominante ? Vont-ils faire fi d'une opinion régionale - le fait qu'elle soit manipulée ou non par les organisations écologiques et certaines Églises n'y change rien - qui est viscéralement anti-nucléaire ? Admettons-le. Mais constatons aussi que les chefs d'États mélanésiens seront beaucoup plus difficiles à convaincre. La géopolitique est un rapport de forces où jouent à l'échelle spatiale un certain nombre de solidarités socio-économiques et culturelles. Qu'on le veuille ou non, l'espace géopolitique de la France est essentiellement euro-africain. Handicap supplémentaire, la présence nucléaire de la France dans la région s'inscrit dans le contexte d'une décolonisation inachevée. Que les États de la région soient dépendants, comment en douter, mais en passant la main, la Grande-Bretagne a dédouané l'Australie et la Nouvelle-Zélande du péché de colonialisme...

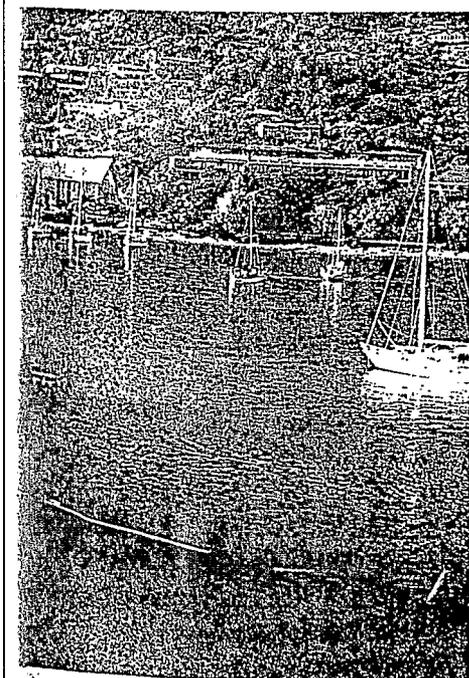
La France n'en possède pas moins un atout majeur : l'appui des États-Unis qui ne peuvent se permettre de dénoncer la présence nucléaire française en Polynésie sans donner quelques idées aux populations micronésiennes qu'ils contrôlent. Reste à savoir si dans le cas d'un marchandage global avec Gorbatchev, ils ne seraient pas conduits à accepter la dénucléarisation du Pacifique Sud, dont l'intérêt économique et stratégique décroît régulièrement d'ouest en est.



Points rouges : bases soviét.
Points blancs : bases U.S.

Transports aériens, Doumange a pu écrire le 10 décembre 1983, l'aéroport d'Honolulu avait 431 liaisons hebdomadaires avec le continent nord-américain (et) du côté de

l'Extrême-Orient 99...". A titre de comparaison, Tahiti-Faaa enregistre tous azimuts 62 mouvements pour la même période, à l'arrivée et au départ.



ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 2

Ce neuvième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Jacques Bonvalot**, Docteur de 3e cycle, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Marc Cizeron, Diplômé d'État du Service social, Assistant social au Service des Affaires sociales,

Karin Daussat, Licenciée en Sciences humaines (Sociologie), Enseignante, **François Merceron**, Agrégé de l'Université,

Lycée du Taaone, **Thierry Nhun-Fat**, Docteur de 3e cycle en Statistiques, Responsable du département Études et Programmation au Service du Tourisme, **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,

Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Francis Rougerie, Licencié et D.E.A. ès Sciences, O.R.S.T.O.M., **Bruno Saura**, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques,

José Wild, Licencié de Géographie, ancien élève de l'École pratique des Hautes Études, Consultant.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Nous tenons à remercier particulièrement pour leur précieuse collaboration Messieurs Yannick Amaru, Bureau de la Programmation, Mission d'Aide financière et de Coopération régionale, Haut-Commissariat ; Gérard Baudchon, Directeur, et Emile Bruneau, Adjoint, Institut territorial de la Statistique ; Théodore Céran-Jérusalem, Secrétaire général de l'U.S.A.T.P. ; M. Dupuy, Chef du Service de l'Aménagement du Territoire ; Jean-Paul Le Caill, Directeur de l'Office territorial de l'Habitat social ; J.-P. Petitjean, B.E.T.P.E.D., Vice-Rectorat ; B. Teissier, Chef du Service de l'Inspection du Travail et des Lois sociales ; Simako Yon Yuc Chong, Directeur adjoint de la Caisse de Prévoyance sociale.

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à l'O.P.A.T.T.I. : Christian Vernaudo, Directeur général, Patrick Robson, Directeur des Relations publiques, Hyacinthe Cao, photographe ; au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : Philippe Guesdon, Chef du service, Roland Gloaguen, adjoint, Gilles Hucault, photographe ; au Service des Archives territoriales : Pierre Morillon, Chef du service ; à l'Office territorial de l'Action culturelle : M. Stein, Directeur, Mme Do Carlson ; à la Société des Études océaniques : M. Paul Moortgat, Président du C.A. ; le Musée de l'Homme ; le Bishop Museum ; la Mitchell Library.

Photographies : J.-Cl. Bosmel, J. Bouchon, H. Cao, D. Charnay, D. Darqué, M. Folco, G. Hucault, Ch. Pinson, Cl. Rives, A. Sylvain, B. Vannier, G. Wallart, P. Zarlenga, T. Zysman.



03 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol.